



PRÉFET DU JURA

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires du Jura

Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier

Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous

Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

**Direction
départementale
des territoires**

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'ÉTAT

Conformément aux dispositions de l'article R. 572-9 du code de l'environnement, le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) doit être mis à la disposition du public pendant deux mois avant son approbation par le préfet du Jura.

Le projet de PPBE pourra être consulté du 26 février au 26 avril 2024 dans les locaux de la :

Direction Départementale des Territoires
4, rue du curé Marion
39030 Lons-le-Saunier

ou sur le site internet de l'État :

<https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Bruit-et-Publicite/Bruit/consultationPPBE4>

Les observations du public peuvent être déposées sur un registre mis à disposition à la DDT ou adressées par courrier électronique à l'adresse :

ddt-participations-public@jura.gouv.fr avec comme objet : PPBE4.

Le PPBE sera soumis à l'approbation du Préfet du Jura et publié sur le site internet de l'État.